

L'**infirmière praticienne spécialisée (IPS)** est une infirmière autorisée qui, au terme d'une formation universitaire de niveau supérieur, se voit ajouter des rôles médicaux et infirmiers. Cette professionnelle possède les compétences nécessaires pour évaluer l'état de santé, prescrire et interpréter des examens diagnostiques, prescrire des traitements médicaux et des médicaments. L'IPS a une pratique collaborative avec tous les médecins du GMF Les Grès.

J'invite mes patients à me rejoindre via ma secrétaire au poste 6 afin de prendre rendez-vous. Des places urgentes et d'accès adapté sont ouverts dans mon horaire quotidiennement.

Le but étant de vous rencontrer rapidement au moment où vous en avez vraiment besoin :

- Vous avez un problème de santé aigu;
- Votre examen périodique est dû;
- Un examen de suivi doit être fait (suivi de bébé, suivi de pression, suivi de diabète, hypertension non contrôlée...).

Pour que ce système fonctionne bien, **je dois compter sur vous** :

1. Votre problème nécessite-t-il une consultation immédiate?
  - Dans quel délai?
  - Une consultation avec info-santé au 8-1-1 vous aiderait-elle?
2. Lorsque vous appelez, **ma secrétaire doit vous questionner pour vous diriger adéquatement** :

Si un problème nécessite une consultation la journée même et que je ne suis pas disponible, elle vous dirigera vers le sans rendez-vous du GMF.

Lors de votre rendez-vous, assurez-vous d'avoir en main une copie **à jour** de vos médicaments (demandez-la à votre pharmacien), vos valeurs de pression (si vous souffrez d'hypertension artérielle) et vos valeurs de glycémie (si vous êtes diabétique). Pour les enfants, n'oubliez pas d'apporter le carnet de vaccination.

Faire référence au lien internet suivant :

<http://www.oiiq.org/pratique-infirmiere/specialites/infirmiere-praticienne-specialisee>